

	Opérations PDR Basse-Normandie 2014-2020	Numéro du dispositif	Montant FEADER 2014-2020	Taux de cofinancement FEADER
	<b>Priorité 1 transversale : Favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales</b>		<b>12 050 000,00</b>	
Formation-Information-Conseil	Formation professionnelle et acquisition de compétences	1.1	3 000 000,00	80
	Information, démonstration	1.2	2 000 000,00	80
	Accompagnement de projet d'entreprise par une prestation de conseil	2.1	1 700 000,00	63
	Formation de conseillers	2.3	300 000,00	63
Innovation-Coopération	Projets pilotes, nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques dans les secteurs agricoles, alimentaires et sylvicoles	16.2	1 600 000,00	80
	Création, développement et promotion de circuits courts et des marchés locaux	16.4	1 600 000,00	80
	Approches collectives à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	16.5.1	800 000,00	80
	Coopération pour le développement d'un projet permettant de développer l'utilisation efficace d'énergie	16.5.2	800 000,00	80
	Mise en œuvre de stratégies de développement local par des groupements de partenaires publics-privés	16.7	50 000,00	80
	Conception de plan simple de gestion forestière collectif	16.8	200 000,00	80
	<b>Priorité 2 : Améliorer la viabilité et la compétitivité des exploitations agricoles</b>		<b>94 300 000,00</b>	
Modernisation exploitations agricoles	Investissements pour la triple performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles	4.1.1	50 000 000,00	63
Installation des jeunes agriculteurs et développement de petites exploitations	Aide au démarrage des jeunes agriculteurs (dotation jeunes agriculteurs)	6.1.1	25 000 000,00	80
	Aide au démarrage des jeunes agriculteurs (prêts bonifiés)	6.1.2	19 000 000,00	80
	Aide au démarrage pour le développement de petites exploitations	6.3	300 000,00	63
	<b>Priorité 3 : Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire ainsi que la gestion des risques en agriculture</b>		<b>12 700 000,00</b>	
Promotion systèmes de qualité	Soutien aux nouvelles participations aux régimes de qualité	3.1		63
	Information et promotion en faveur des produits relevant d'un système de qualité	3.2	1 700 000,00	63
Transformation des produits agricoles	Transformation à la ferme et à commercialisation en circuits courts	4.2.1	4 000 000,00	63
	Investissements physiques en transformation-commercialisation dans les entreprises agroalimentaires	4.2.2	7 000 000,00	63
	<b>Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie</b>		<b>120 900 000,00</b>	
Investissements en faveur de l'environnement	Investissements non productifs	4.4	1 000 000,00	75
	Elaboration, actualisation et révision des plans de gestion liés aux autres espaces à haute valeur naturelle	7.1.2	750 000,00	63
	Etudes, animations et sensibilisations environnementales et investissements non productifs en milieu rural hors Natura 2000	7.6.2	8 000 000,00	63
Natura 2000	Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000	7.1.1	750 000,00	63
	Animation du document d'objectifs des sites Natura 2000	7.6.1		63
	Contrats Natura 2000 en milieux forestiers et en milieux non agricoles et non forestiers	7.6.3	8 000 000,00	63
MAEC et Agriculture biologique	Mesures agroenvironnementales et climatiques	10.1 et 10.2	39 500 000,00	75
	Conversion et maintien à l'agriculture biologique	11.1 et 11.2	24 800 000,00	75
	Paievements Natura 2000 et DCE	12.1 et 12.3	100 000,00	75
ICHN	Indemnités compensatoires d'handicaps naturels	13.2	38 000 000,00	75
	<b>Priorité 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2</b>		<b>15 200 000,00</b>	
Energies renouvelables	Energies renouvelables dans l'agriculture	4.1.2	2 000 000,00	75
	Méthanisation	6.4.4	6 500 000,00	63
Forêt-bois	Développement du bois-énergie	4.1.3	2 000 000,00	75
	Soutien à l'amélioration de la desserte forestière	4.3	1 000 000,00	75
	Création de boisement à finalité environnementale	8.1	150 000,00	75
	Mise en place de systèmes agroforestiers	8.2	150 000,00	75
	Investissements en faveur de la modernisation de la filière forêt-bois	8.6.1	1 700 000,00	63
	Renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement	8.6.2	1 700 000,00	63
	<b>Priorité 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales</b>		<b>46 000 000,00</b>	
Attractivité économique	Investissements dans les entreprises de la filière équine	6.4.1	2 200 000,00	63
	Investissements dans les entreprises de travaux agricoles	6.4.2	1 300 000,00	63
Tourisme	Investissements pour la réhabilitation des infrastructures d'hébergement touristique à vocation sociale et solidaire	6.4.3	4 000 000,00	63
	Investissements réalisés pour le tourisme à vélo	7.5.1		63
	Investissements réalisés pour le tourisme à cheval	7.5.2	1 500 000,00	63
Services	Investissements pour la réhabilitation de patrimoine pour développer l'offre locale de services dans le domaine culturel, des loisirs ou du tourisme	7.6.4	3 500 000,00	63
	Pôles de santé libéraux et ambulatoire	7.4	3 500 000,00	63
LEADER	LEADER	19.1, 19.2, 19.3 et 19.4	30 000 000,00	80
	<b>Assistance technique</b>		<b>7 542 138</b>	<b>63</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>308 692 138,00</b>	